

## **Quatre heures pour venir à bout de "l'ignorance qui tue"**

Trois écoles secondaires de la région donneront des cours de RCR  
mercredi, 3 décembre 2003

Quatre heures dans une vie, c'est peu pour venir à bout de "l'ignorance qui tue". Quatre petites heures, c'est le temps qu'il faudra aux élèves de trois écoles secondaires de Québec pour apprendre, à compter de janvier, les manoeuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

Pendant deux jours, en décembre, le maître-instructeur Daniel Hébert montrera les rudiments de RCR aux enseignants d'éducation physique de troisième secondaire des écoles de Rochebelle (commission scolaire des Découvreurs), Roger-Comtois (CS de la Capitale) et Samuel-de-Champlain (CS des Premières-Seigneuries). Ils transmettront ensuite à leurs quelque 1500 élèves ce fabuleux "pouvoir de sauver des vies".

"L'ignorance qui tue" : l'expression est de Daniel Hébert, qui n'a de cesse de se demander pourquoi à peine 5 % des Québécois connaissent les manoeuvres de RCR et savent, en théorie, comment sauver une vie.

En quatre heures, des jeunes de troisième secondaire apprendront les "4R" de la réanimation : les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires, la reconnaissance des symptômes d'une crise cardiaque, la bonne réaction devant une situation d'urgence (appeler le 9-1-1 par exemple) et les techniques de réanimation.

L'Ontario et l'Alberta ont étendu cette formation à toutes leurs écoles secondaires. Ici, ce programme ne figure même pas dans les projets de la réforme de l'éducation. Qu'à cela ne tienne !

La Fondation ACT (Fondation des soins avancés en urgence coronarienne du Canada) a pris le taureau par les cornes en se pointant elle-même dans les écoles. Avec l'aide de quelques partenaires, dont les clubs Kiwanis, elle leur a fourni des mannequins d'entraînement, des manuels d'instructions et de la formation aux enseignants. À ce jour, elle a "vendu" son programme à 21 écoles du Québec et à 600 partout au Canada.

Roger-Comtois, à Loretteville, a été la première à rendre le cours de RCR obligatoire, en 1999. "Après quatre ans en solitaire, on a vu qu'on avait besoin d'aide. On a donc fait appel à ACT", a mentionné la directrice adjointe Nicole Marier, lundi, à l'occasion de la conférence de presse annonçant l'introduction de ce programme dans trois écoles de la ville.

L'urgentologue Michel Deschênes a souvent vu des gens "qui n'ont pas su poser le bon geste". Avec quatre heures de formation, ils auraient peut-être pu sauver une vie. C'est ce que vise l'enseignement obligatoire du RCR à l'école secondaire.

*(c) 2003 Le Soleil. Tous droits réservés.*